



Un grand nombre de compagnies annoncent qu'elles remboursent les « médecines douces ou alternatives » à leurs assurés. Cependant, la sophrologie ne fait pas toujours partie des techniques que ces compagnies connaissent ou reconnaissent.

Les mutuelles qui remboursent la sophrologie :

ADREA

Remboursement : 1ère formule : jusqu'à 25€/séance et 75€/an/assuré – 2e formule : jusqu'à 30€/séance et 150€/an/assuré.

09.73.310.310

www.adrea.fr

ALPTIS

Remboursement : Pack Bien-être
25€ la séance pour 5 séances/an/assuré

0.810.04.40.00

www.alptis.org

APREVA

Remboursement : Pack bien-être
Jusqu'à 4 séances par an.

03.44.82.13.85

www.apreva.fr

APRIL

Remboursement : selon la formule, de 40 € à 240 € pris en charge.

04.88.82.37.41

www.april.fr

ASSUREMA

Remboursement : à partir de 15 €/séance jusqu'à 210 €/an/assuré.

Option complémentaire : 3 modules amenant le remboursement de 20 à 40 €/séance jusqu'à 6 séances/an/assuré.

0.805.85.85.82

www.assurema.fr

AVIVA

Remboursement : selon la formule choisie, jusqu'à 40 €/séance (5 séances maximum par bénéficiaire)

02.32.82.45.15

www.aviva.fr

BAHEMA

Remboursement : de 30 à 40€ selon le niveau choisi jusqu'à 3 séances/an/assuré.

05.35.540.558

www.bahema.fr



CAP assurances

Remboursement : de 25 € jusqu'à 5 séances/an/assuré.

0.820.20.02.55 ou 06.22.77.07.65

www.cap-assurances.net

contact@cap-assurances.net

CCMO mutuelle

Remboursement : Option médecine douce, 10 séances/an/assuré jusqu'à 35€/séance.

03.44.06.90.00

www.ccmo.fr

CEGEMA mutuelle

Remboursement : de nombreuses formules proposent un remboursement sur la base de 30€/séance.

04.92.02.08.50

www.cegema.com

COMPAGNIE DES FEMMES

Remboursement : Cajolia 1 : 15 euros /séance 12 séance par an, Cajolia 2 : 20 euros, Cajolia 3 : 25 euros

01.40.54.30.35

<http://www.comdesfemmes.com/>

GAN

Remboursement : de 60 € à 90 € maximum/an

09.69.32.65.05

www.gan.fr

GRAS SAVOYE

Remboursement : varie selon le contrat négocié par votre entreprise – Forfait annuel ou forfait par séance

01.45.92.70.00

www.gras-savoie.com

MA SANTE FACILE

Remboursement : selon la formule choisie, remboursement de 20 € à 50 € la séance – dans la limite de 5 séances par an et par bénéficiaire.

01.56.45.14.00

www.masantefacile.fr

MALAKOFF HUMANIS

Remboursement : varie selon les contrats négociés directement par l'entreprise.

01.56.03.34.56

www.maloffhumanis.com



MATMUT

Remboursement : formules jeunes et seniors de 30 € à 40 €/an et de 1 à 4 séances

02.35.03.68.68

www.matmut.fr

MFIF

Remboursement : Pack Bien-être Bio II

40€/séance jusqu'à 6 séances/an.

01.43.80.06.22

www.mfif.fr

MGEFI

Remboursement : 75 €/an – 100€/an – 150€/an selon le niveau souscrit à raison de 25€ / séance.

www.mgefi.fr

MGEN

Remboursement sous conditions, à savoir :

- que le sophrologue soit certifié RNCP;
- que le client ait un certificat médical de son médecin lui préconisant les séances de sophrologie.

www.mgen.fr

MILTIS

Remboursement : Pack optionnel bien-être – 3 séances/an/bénéficiaire à hauteur de 30 €/séance

04.27.85.27.88

www.mutuelle-miltis.fr

MPCL Mutuelle des fonctionnaires territoriaux

Remboursement : forfait médecine auxiliaire de 100 à 160€/an/assuré.

04.77.49.60.89

www.interiale.fr

MUTA SANTE

Remboursement : selon la formule choisie, jusqu'à 40 €/séance (limité à 2 séances par année civile).

03.89.35.45.00

www.muta-sante.fr

MUTUELLES DU SOLEIL

Remboursement : choisir le contrat avec la mention « Médecines douces »

04.91.12.40.00

www.mutuellesdusoleil.fr



MUTUELLE FAMILIALE

Remboursement : de 50 à 150€/an/assuré selon le forfait choisi.

0.810.15.15.05

www.mutuelle-familiale.fr

MUTUELLE SAINT-GERMAIN

Remboursement : 15 € par séance limité à 4 séances par an

<http://www.mutuelle-saint-germain.fr/>

MYRIADE

Remboursement : à partir de 20€/séance jusqu'à 30€/séance à hauteur de 3 séances/an/assuré.

0.810.120.130

www.myriade.fr

RADIANCE

Remboursement : de 15 à 40€/séance jusqu'à 3 séances/an/assuré.

03.20.63.85.32

www.radiance.fr

SWISS LIFE

Remboursement : 25€/séance jusqu'à 5 séances /an/famille.

<http://www.swisslife.fr/>

Les courtiers proposant un produit qui intègre les remboursements de séances de sophrologie

COCOON ASSURANCES

Remboursement : jusqu'à 5 séances / an / assuré. 1^{ère} formule : 30€ / séance – 2^{ème} formule : 40€ / séance – 3^{ème} formule : 50€ / séance.

02.98.76.92.54

www.cocoon.fr

GENERATION

Remboursement : varie selon les contrats négociés directement par l'entreprise.

02.98.51.38.00

www.generation.fr